



PROVINCE DE QUÉBEC

À : Priscilla Lamontagne
Claire Wallot
Line Surprenant
Francis Limoges
Marc-André Daoust
Julie Pelletier
Alex Brisebois-Proulx
Loïc Boyer

**AVIS DE CONVOCATION- CORRIGÉ
SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

AVIS spécial vous est par la présente donné qu'une séance extraordinaire du conseil municipal est convoquée par le maire, Monsieur François Robillard, pour être tenue le mercredi 26 janvier 2022 à 20h20, par visioconférence, à Sainte-Marthe-sur-le-Lac et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

1. Règlement 691 concernant l'adoption des divers taux de taxes et des compensations pour l'année 2022- Adoption ;
2. Période de question ;
3. Levée de la séance.

Le lien pour participer à la séance du 26 janvier sera disponible aux endroits suivants :

- Sur la page principale du site Internet de la Ville :
 - o <https://www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca/>
- Dans la section des avis publics- Section « Séance du conseil »
 - o <https://www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca/vie-municipale/avis-publics/> ;
- Sur la page Facebook de la Ville :
 - o <https://fr-ca.facebook.com/vsmsll/>

Pour la période de question, les citoyens qui seront connectés pourront poser leurs questions directement aux membres du conseil au moment de la période de question.

Nous invitons les citoyens qui le souhaitent ou qui ne sont pas en mesure de se connecter au moment de la séance à nous faire parvenir leurs questions selon la procédure ci-après décrite.

- Faire parvenir vos questions à l'adresse courriel suivante : information@vsmsll.ca;
- Appeler au 450-472-7310 **poste 144** et laisser vos questions sur la boîte vocale ;

Le 25 janvier 2022


Monsieur François Robillard
Maire